



"LYON-SPORT"

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

QUATRIÈME ANNÉE

N° 164

16 Février 1901

ABONNEMENTS

Rhône et Départements limitrophes... 6 fr.
Autres départements... 6 50
Etranger... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

Le Numéro: Dix Centimes

Toutes les Communications en général doivent parvenir
avant le jeudi soir

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON, 15, Place Bellecour, 15, LYON

(A L'ENTRESOL)

Les Annonces sont reçues :

A LYON :

AU BUREAU DU JOURNAL

L'ATHLÉTISME

Depuis quatre ans que Lyon-Sport préconise et défend les sports nouveaux, auxquels notre jeunesse prend goût de plus en plus, il nous a été donné d'insérer des articles et des comptes rendus, sous la rubrique Athlétisme, alors que ce n'était là qu'un titre facilitant notre classement, mais ne répondant pas le plus souvent à la réalité du texte.

Par Athlétisme il faut entendre plus particulièrement, — croyons-nous, — cet entraînement systématique et raisonné qui, par des exercices progressifs, amène le développement des organes et la force des muscles. L'athlétisme doit être la préparation préliminaire à tous les sports, une sorte d'adaptation de notre organisme à tous les exercices physiques, à tous les jeux en plein air, à tous les sports. Il est bien certain que, dans ce sens, l'entraînement — qu'au moyen d'haltères et de tous systèmes, les éducateurs de la jeunesse conseillent pour le haut du corps, les bras, la poitrine, les reins — est la gymnastique aussi indispensable que le sont la course à pied et les sauts pour assurer aux jambes, la force, la souplesse et la vivacité d'une si évidente utilité dans tous les exercices physiques. C'est là, en quelque sorte, l'assouplissement considéré comme la première leçon du soldat lourd et emporté, dont il faut briser la raideur engoncée et soumettre la musculature à une exécution prompte de la volée.

Cette préparation générale, bien dirigée, progressivement amenée, laisse place encore à un développement plus étendu et se poursuit alors en un véritable sport, qui accapare ces moyens pour leur demander plus de force et de puissance. Ainsi, par athlétisme, on entend également les exercices qui se prolongent au moyen d'haltères, de poids, de disques, etc...

Aujourd'hui, où nos sociétés recherchent le perfectionnement de l'athlète, — parce que l'homme ainsi formé, a plus de chance ensuite de se spécialiser dans le sport, pour lequel il rencontrera avec de l'attrait le plus d'aptitudes, — il faut bien se garder de dédaigner ces moyens préliminaires. Le temps ne sera bientôt plus où les footballeurs qui détiennent le trophée, l'ont gagné surtout par leur jugement et une rapide science. Parmi ces jeunes gens, que dis-je ? ces hommes de 18, 20, 25 et même 30 ans se passionnant dès son apparition pour ce jeu tout de tactique, mais d'athlète par excellence, il y en avait trop dont la préparation était insuffisante. S'ils étaient quelque peu rompus par l'exercice, par la gymnastique, ils n'avaient pas suffisamment pratiqué ces courses de vitesse, ces étapes de résistance qui font le bon joueur résistant, énergique, intrépide, ne doutant pas de ses moyens physiques et présumés contre les accidents.

Les bonnes traditions de nos rameurs, la perfection du coup d'aviron ne suffiront plus pour battre des rivaux moins expérimentés, mais mieux préparés d'une façon générale. Aussi nous faut-il, dès à présent, songer à préparer nos hommes et les recruter presque enfants ou du moins leur assurer, dès l'enfance, cette précieuse préparation toute d'éducation physique.

Pour qu'ils soient dignes et prêts à d'utiles efforts, nos jeunes athlètes doivent avoir pratiqué, dès le collège, cet entraînement progressif ; nos débutants, séduits par le sport, doivent aussi acquiescer à une constitution adéquate, au moyen de poids, d'haltères, d'accessoires de gymnastique, tout en s'efforçant d'augmenter leur vitesse et leur résistance à la course, leur souplesse dans les sauts.

Nos sociétés lyonnaises, depuis quelque temps, ont fort bien compris la nécessité chez l'enfant et chez l'adulte, de ce développement raisonné, que quelques-uns dédaignent, prétextant qu'ils se sont eux-mêmes distingués sans employer de tels moyens trop lents à leur avis et trop assujettissants.

M. Ostier, l'ancien président de cette société et qui si heureusement fusionné avec l'Athlétique-Club de Lyon, avait été dans notre ville, le promoteur du mouvement athlétique parmi les amateurs. Après avoir fait école et formé d'excellents élèves, il vient de trouver autour de lui, de dignes continuateurs qui poursuivent dans l'athlétisme, ce sport de force, dont nous parlions en second lieu. Mais, — avançons précieusement, — M. Ostier avait créé de tou-

tes pièces, un matériel dont se servent aujourd'hui les débutants et ses jeunes adeptes. C'est par la méthode Sandow, par les exemples et sous la direction des anciens que, désormais, se préparent de bons et jeunes athlètes, disposés à porter ensuite en plein air et ailleurs que dans cette salle de préparation sportive le bénéfice de ces exercices de début. De cette façon, M. Ostier voit son œuvre couronnée de succès et son programme réalisé. A côté des fervents de l'haltère et des poids, les initiés de l'athlétisme qui ne recherchent qu'un développement normal et un équilibre maintenu du corps.

Nous savons que d'autres sociétés suivront cet exemple. Les résultats de la méthode Sandow sont indiscutables et seront d'un précieux usage dans tous les sports. Personne ne voudra se priver d'aussi bons moyens qui assurent une garantie de résistance à tout exercice quelque peu violent.

Si l'athlétisme ainsi compris rend des services à la cause de l'éducation physique, n'oublions pas qu'il n'en subsiste pas moins comme un sport pour les fidèles qui conservent dans ces exercices la satisfaction de progrès, de jour en jour réalisés, et d'accroissement d'une force recherchée. Ceux-là il ne faudrait pas trop les oublier, et il est temps que l'on crée pour eux aussi ces tournois, où des concurrents viendront se disputer la palme, le championnat que dans tous les sports, dans toutes les régions, dans toutes les sociétés, on propose à l'émulation comme le gain le plus enviable, la récompense des amateurs.

Nos sociétés parisiennes ont déjà organisé de semblables championnats, et bien que les déclarant ouverts à tous amateurs, ces sociétés arrivent sous des prétextes fallacieux, à en écarter nos athlètes lyonnais. Aussi il importe de ne pas subir toujours les exigences de la capitale ; créons nos championnats régionaux et nous verrons alors avec les excellences des méthodes, avec la meilleure école, les meilleurs hommes et les véritables champions.

Nous sommes heureux d'annoncer que poursuivant toujours son but, M. Ostier vient de faire tisser et broder deux ceintures, destinées à représenter les challenges de l'athlétisme et de la lutte pour la région du Sud-Est. Lyon, St-Etienne, fourniront un contingent de concurrents qui, n'en doutez pas, seront bien vite nombreux et redoutables.

L'organisation de ces championnats sera probablement confiée au Comité du Sud-Est de l'U.S.F.S.A. Notre grande Union d'amateurs ne doit pas repousser de telles propositions. Je sais bien que jusqu'ici elle a fait fi un peu de ces hommes de poids et d'haltères, de ces lutteurs, mais j'ai cherché à montrer que l'entraînement tel qu'il s'impose, de jour en jour, doit donner à ces sports vraiment athlétiques une extension rapide. L'engouement proviendra de ces exercices préliminaires, bientôt considérés comme indispensables, et de ces méthodes d'entraînement qui sont la sécurité de ceux auxquels elles ont permis de se préparer et de se livrer ensuite en toute sécurité au sport de prédilection.

Allons, messieurs les athlètes, à l'œuvre ! A qui la ceinture ? Jean GERVAIS.

LE HOCKEY au PALAIS de GLACE

Un jeu totalement inconnu à Lyon, pour ne pas dire en France, vient d'être lancé dans notre ville. C'est au Football-Club Régates Lyonnaises continuant les traditions de ses aînés et toujours en tête du mouvement sportif, que nous devons encore cette innovation. Il s'agit du Hockey sur glace, du Bandy.

En Angleterre, en Amérique, en Hongrie, en Allemagne, ce jeu est depuis longtemps populaire, mais en France nous l'ignorions encore, autant parce que les premiers pas des Sports nouveaux ont été lents chez nous, que parce que nos climats tempérés ne sont pas propices au patinage. Mais aujourd'hui peu importe la température. Le Palais de Glace a offert aux sportsmen du F. C. R. L. sa piste pour abriter leurs débuts. Pendant un mois, nos footballeurs se sont entraînés, les patins aux pieds cette fois, et ce soir nous aurons la première de bandy.

La Société du Sauvetage de l'Enfance a, en

effet, demandé au F. C. R. L. de participer à la fête de bienfaisance qu'elle donne ce soir au Palais de Glace et nos jeunes gens se sont fait un plaisir de prêter leur gracieux concours et de mettre leurs talents au service des organisateurs.

Le jeu est assez facile à comprendre surtout pour qui connaît le football dont il se rapproche beaucoup. Les joueurs sont divisés en deux camps. Tous sont munis d'une canne recourbée ou croisée avec laquelle ils poussent un palet garni de clous et glissant facilement sur la glace. Aux deux extrémités du champ de jeu sont deux poteaux distants de 3 mètres et entre lesquels il s'agit de faire passer le palet. Le camp qui y arrive gagne 1 point, le palet est remis au centre et la partie recommence.

Tel est le jeu résumé en quelques mots, mais il faut le voir jouer pour se rendre compte de l'adresse et de l'audace qu'il demande. Tantôt les hommes se lancent dans des courses folles à la poursuite d'un joueur, qui, le corps penché en avant et le palet devant lui, le pousse à toute allure vers les poteaux de l'adversaire. Tantôt les joueurs se transmettent le palet d'un bout à l'autre de la patinoire en des passes rapides et savantes, tantôt enfin ce sont des mêlées acharnées ou des arrêts sur place, le tout agrémenté de pelles fantastiques à la grande joie du public, qui témoigne de son plaisir par ses rires et ses applaudissements. En effet, bien que la première du Bandy n'ait lieu que ce soir, à 10 heures, quelques privilégiés ont déjà pu assister aux séances d'entraînement, aux répétitions, et l'avis a été unanime : « Ce sera un succès ! »

Donc, tous nos compliments aux membres du Football-Club Régates Lyonnaises pour leur belle initiative. Ils méritent le succès, il est plus que probable qu'ils l'obtiendront ! GEO.



HIPPISME

LETTRE HIPPIQUE

Les Récompenses et l'Art équestre

Quand le Français, né malin, créa le vaudeville, il ne se doutait certainement pas qu'un jour viendrait où ses petits arrière-neveux se donneraient le ridicule de tout sacrifier à la mode des décorations, de servir aussi de modèles aux faiseurs de rondeaux, qui trouvent un aliment à leur verve dans la vanité humaine.

Loïn de nous la pensée de médir des ordres multiples qui sont une source de richesse pour l'industrie des rubans. Il y en a depuis les temps les plus reculés, mais, de nos jours, ça ne fait que croître et embellir, au point de ne plus s'y reconnaître dans la confection des juliennes qui ornent la boutonnière nationale. On est loin du temps où un caricaturiste célèbre, c'est Gavarni, je crois, représentait le roi Louis-Philippe vidant sur la foule, qui s'en garait à l'aide de parapluies, un tombereau de croix de la Légion d'honneur. A l'heure actuelle, c'est à qui se mettra à portée de la pomme de l'arrosier officiel pour être touché par la pluie décorative si recherchée dans toutes les classes de la société. La croix brille maintenant sur la poitrine du premier venant. Il suffit de donner des gages aux jouissants du moment pour faire provision du mètre de ruban rouge, que des circonstances, non indépendantes de la volonté, ne permettent pas toujours d'employer jusqu'au bout. La prison, la fuite à l'étranger, quelques petites histoires bien anodines en arrêtent brusquement l'emploi. Puis on a les palmes académiques, le mérite agricole et, avec un peu de bonne volonté, beaucoup de démarches à la clef, on finit par avoir une poitrine chamarrée, qui ne le cède en rien aux braves militaires qui ont gagné la croix en campagnes, les médailles à la guerre, aux colonies.

C'est une maladie endémique, qu'on ne parviendra pas à guérir, ses progrès s'accroissent dans des proportions inquiétantes. La dernière promotion du Mérite agricole comporte deux cent soixante nominations. On tenait cette provision de poireaux en magasin pour pas mal de fonctionnaires, des ingénieurs, beaucoup de viticulteurs, les propagateurs de la prune à l'eau-de-vie, etc. Quant à l'élevage chevalin, il est pour ainsi dire oublié, puisqu'on ne trouve que trois ou quatre de ses représentants dans cette tournée extraordinaire.

C'est ce qui m'amène à dire que la production chevaline, qui a eu des assises incomparables à Vincennes, doit se contenter de cette magnifique exposition et ne pas compter sur les récompenses honorifiques.

Au moment où la mode est à l'automobilisme et aux cycles de toutes sortes, il serait temps peut-être d'encourager le propriétaire, l'éleveur-cultivateur, par tous les moyens, et de le faire passer, dans les susdites promotions, avant les commerçants et industriels qui ignorent, peut-être, comment poussent les asperges et se contentent de les manger.

On ne parle pas des polémiques auxquelles ont donné lieu certaines promotions dans la Légion d'honneur, mais on regrettera le parti pris de ne pas donner la croix à d'honorables citoyens qui rendent plus de service à l'Etat en préparant des jeunes gens aux écoles militaires, en maintenant le goût du cheval dans la jeunesse, que certains individus dont tout le mérite est d'habiller de belles dames, ce qui rapporte beaucoup d'argent, tandis que les maîtres de manège, les directeurs des écoles de dressage ont toutes les peines du monde à joindre les deux bouts. Ils sont continuellement sur la brèche, donnent de leur personne. C'est grâce à eux que les régiments reçoivent encore quelques cavaliers dégrossis.

Aussi, puisque le gouvernement a la charge d'encourager toutes les professions qui se rattachent à la préparation à la guerre, on se demande comment les croix diverses continuent à faire défaut à celle qui demande science et dévouement pour mettre à cheval des jeunes gens qui se préparent à embrasser la noble carrière des armes.

A une époque où la Légion d'honneur est réservée aux marchands de guanos comestibles, fabricants de sangsues mécaniques, aux fournisseurs de la mère Moreau, aux couturiers en renom, ne pourrait-on pas faire une exception en nommant chevalier de la Légion d'honneur le doyen des maîtres de manège ? L'art équestre serait enfin représenté dans un ordre que le nouveau titulaire honorerait par ses talents et une vie toute de labour.

Les directeurs des Ecoles de dressage auraient bien droit, de l'Instruction publique aussi, à quelques aunes du ruban du Mérite agricole, qui paraissent ne pas avoir été tissées pour eux. Cap. H. CHOPPIN.

Au sujet du record du saut en longueur

A propos de l'article paru dans notre numéro du 9 février sur les Concours Hippiques en 1901, un de nos lecteurs nous adresse la rectification suivante en nous invitant à la contrôler auprès de M. les Commissaires du Concours Hippique d'Aix-les-Bains, dont nous attendons la réponse et la confirmation des résultats annoncés et qui constitueraient bien le véritable record du saut en longueur.

L'article en question attribuait ce record aux chevaux Chocolat et Barbichou, ayant sauté 7m 53 en 1899, à Aix-les-Bains. Sur le même champ d'épreuves — à Aix-les-Bains — en 1900, 3 chevaux ont partagé le barrage en longueur : Mahomet et Gondotier, montés par M. de Villele, lieutenant au 10^e Dragons, et Franc-Luron, monté par son propriétaire, M. le capitaine d'Apehier, instructeur au 4^e Dragons. La rivière était de 7m 40 et le saut de Franc-Luron, mesuré immédiatement et inscrit au procès-verbal par M. les Commissaires, aurait été de 8m 80, distance du pied de la haie au point de réception.

Il importe de vérifier cette performance, dont les registres et procès-verbaux de la Société des Concours Hippiques d'Aix-les-Bains doivent faire foi, ce serait là un record dont sont encore éloignés nos meilleurs sauteurs.

Equipage des Drags de Lyon

Pox-Hunting du dimanche 10 février 1901.

Le soleil, qui brillait de son plus vif éclat, avait attiré une nombreuse et élégante assistance au Drag de dimanche dernier.

Les chiens, découplés à Meyzieux, ne tardent pas à prendre la piste qui fait de longs circuits dans les terres incultes, qui s'étendent entre le canal et le village de Meyzieux. Les nombreuses haies qui séparent les champs sont franchies sans accroc et l'on arrive au Pont, où un défaut permet aux chevaux de reprendre haleine.

Après quelques minutes de repos, les chiens retrouvent la voie et l'on entre dans les grandes landes de Jonage, où l'allure devient très rapide.

Le renard, lâché loin devant les chiens, se fait chasser assez longtemps dans les communaux de Jonage, puis, se voyant serré de près, il franchit le canal, poursuivi par la meute et va se faire prendre non loin du village de Jonage, où a lieu l'hallali.

A signaler une chute, heureusement sans gravité, arrivée à l'une de nos meilleures et plus sympathiques amazones, la marquise de Bridieu ; on a craint un moment qu'elle ne fût blessée assez sérieusement, mais elle s'en est tirée avec quelques contusions.

Etaient en selle : colonel Desprez, commandant de Monsevergues ; MM. E. Cottin, R. Aynard, V. Billioud, Gindre, A. Damour, C. Gauthier, marquis et marquise de Bridieu, Lieutenant et Mme de Bournat, capitaines Chambert, de Lafond, lieutenants Poidebard, Perret, de Prunel, de la Moussaye, de Guilot, etc., etc.

LES COURSES AU TROT EN 1901

Les allocations offertes aux courses au trot pendant l'année 1900 ont atteint deux millions trois cent mille francs, soit une augmentation de 300.000 francs sur l'année précédente et de 500.000 francs sur 1898.

Depuis 1895, le chiffre des allocations n'a fait que suivre une marche ascendante absolument remarquable ; que nous croyons intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs :

En 1895, le total général est de 1.569.540 fr., en 1898 de 1.841.921 fr. et en 1900 de 2.312.104 fr.

Si nous remontons dix ans en arrière, en 1891, où la dotation des courses au trot n'atteignait pas 1.300.000 francs, nous constatons que l'augmentation a été de plus d'un million en dix ans, mais c'est surtout dans les dernières années où la majoration devient plus sensible, puisqu'elle est de 500.000 francs de 1898 à 1900 c'est-à-dire en deux ans !

Cebond remarquable est dû à la Société du Demi-sang, qui, grâce à l'excellente administration de ses dirigeants, a vu accroître ses recettes et a pu ainsi donner un magnifique développement à la cause du trotting. De 1898 à 1900, cette société a augmenté son budget, sur ses propres ressources, de près de 300.000 francs, c'est-à-dire qu'elle a contribué pour les trois cinquièmes à la majoration totale. On ne saurait trop adresser de félicitations à la Société-mère, dont les collaborateurs remplissent si bien et si largement le but : l'encouragement du cheval français de demi-sang.

En dehors de la Société du Demi-sang, les allocations des différents donateurs n'ont pas sensiblement varié, exception faite par le gouvernement, qui a augmenté son crédit de 50.000 francs, à cause de l'Exposition. Il reprendra son chiffre normal cette année.

Remarquons, en terminant, que les entrées augmentent dans des proportions énormes. De 350.000 fr. en 1897, 370.000 fr. en 1898, 390.000 fr. en 1899, nous passons à 425.000 fr. en 1900, Or, nous n'avions que 315.000 fr. en 1895 ; cela fait plus de 100.000 fr. en six ans !

C'est encore là une preuve de l'extension considérable qu'a prise le trotting, et les éleveurs et propriétaires ne pourront que se réjouir de cet état de choses en constatant que si leurs frais augmentent, par contre les allocations subissent une majoration progressive qui ne peut que leur être profitable.

A. ADRY Syndicat de Carrosserie Américaine

16 bis, r. du Châtel (Pare des Princes) BULOZNE (Seine)
SULKIES, ROAD CARTS, BUGGIES 2 et 4 roues
Cravaches, Guêtres, Bottines et Harnais
Roues caoutchoutées et pneumatiques prêtes à monter
Gare d'Auteuil à domicile, tramway spécial

Echos et Nouvelles

La Société Sportive de Marseille vient d'arrêter son programme général pour 1901.

Les dates prises pour les réunions dans lesquelles seront inscrites les courses au trot sont les suivantes : 24 et 31 mars, 21 et 28 avril, 12, 16 et 19 mai, 16, 23 et 30 juin, 4 août, 15 et 22 septembre.

Les Commissaires de la Société du Demi-Sang, réunis en séance le jeudi 31 janvier dernier, ont pris la décision suivante : « Considérant comme funeste à tous égards l'habitude prise par certains jockeys de parier sur les courses, préviennent ceux d'entre-eux qui contracteraient des paris, soit directement ou indirectement, ou même qui accepteraient de l'argent comme présent d'une personne autre que le propriétaire du cheval qu'ils montent, qu'ils s'exposeraient si le fait était prouvé à être rayés de la liste des jockeys admis à monter dans les courses régies par le Règlement de la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang, formant le Code des courses au trot. »

M. A. Bérard fils, notre intrépide gentleman lyonnais, qui prenait part aux courses de Paris, est tombé dimanche dernier avec son cheval Boulay dans un steeple-chase où également au bout du

AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent par leur SILENCE ABSOLU ABSENCE DE TRÉPIDATION Fabrication supérieure



MON ALEXANDRE

Tailleur, 10, rue Romarin, LYON (Terroraux)
Vêtements exclusivement sur mesure. Complet Cérémonie à tous prix.

mur était tombé *Capitaine II*. M. Bérard fils dans sa chute s'est brisé l'épaule gauche. Nous lui souhaitons une prompte guérison et nous espérons bien qu'aussitôt rétabli nous le verrons en selle dans de nombreuses réunions hippiques de cette année où sa monte sera toujours aussi appréciée.

— Au début de la réunion de dimanche M. A. Bérard s'était classé premier dans une course de haies gagnant facilement le prix de 2.000 fr. avec *Gilane*, qu'il a réclamée pour 4300 fr.

On trouvera dans nos bureaux, 45, place Bellecour, à l'entresol, l'édition du 17 février du *Guide bleu des Sportmen*, cette intéressante publication que tous les touristes ont en main et qui est le meilleur vade-mecum qui ait été jusqu'ici publié. Le prix de ce volume est de 3 francs.

Cirque d'Amateurs. — Nous savons qu'à différentes reprises il a été question d'organiser à Lyon un *cirque d'amateurs*, qui aurait donné une représentation au sujet d'une œuvre de bienfaisance. Certes les éléments n'auraient pas manqué dans notre ville, comptant de nombreux sportifs et d'habiles amateurs en tous genres de sport. Le succès d'une pareille fête n'est pas douteux, mais il est toujours ajourné. Il est certain qu'une telle entreprise nécessite une longue préparation et demande avant tout un organisateur habile et dévoué. En attendant nous signalons à nos lecteurs qui seraient tentés d'étudier ce projet, le très intéressant numéro de la *Gazette Hippique* du 5 février qui donne avec gravures le compte-rendu d'exercices équestres formant la partie importante d'une représentation d'un cirque d'amateurs organisé, à Lille, au profit de l'œuvre des vieillards indigents.

ACHAT ET VENTE A LA COMMISSION : trotteurs, poulainiers, pouliniers et étalons.
M. A. CAPELLE, à Caen, rue Laplace, 19.

— L'entraîneur **VERRIÈRE**, anciennement établi à Neuilly-Levallois, vient de s'installer dans un magnifique établissement situé, 270, route d'Heyrieu, à LYON-MONPLAISIR. Piste d'entraînement, paddocks, herbages, boxes du dernier confort. Se recommande aux propriétaires et éleveurs.

GOURMES des chevaux. — Guérison rapide. PECTOROLINE VÉTÉRINAIRE Sans arsenic ni autre poison. Efficacité, sécurité, emploi facile. — **JARRY**, à Vigny (Seine-et-Oise). La boîte : 3 fr.

— L'entraîneur-jockey **BLAIRSY** prévient MM. les propriétaires qu'il prend des chevaux à l'entraînement dans des conditions avantageuses. Lui écrire : 34, rue aux Fèvres, Chalons-sur-Saône (Saône-et-Loire).

TIR

REVUE DE LA PRESSE

Nous lisons dans *L'Autorité* du 11 février, l'article que nous reproduisons ci-dessous et qui a fait grand bruit dans le monde des tireurs :

LES ENNEMIS DE L'ARMÉE

« Les individus qui, sous prétexte de patriotisme et de vulgariser le tir en France, organisent depuis tant d'années sur tous les points du territoire, les scandaleux concours de tir, dans lesquels aucune égalité n'est observée entre les concurrents, comme nous l'avons expliqué maintes fois dans *L'Autorité*, finissent, comme tous leurs pareils, par se faire prendre la main dans le sac.

Fiers de l'impunité dont ils jouissent depuis si longtemps, rassurés par la présence de F. André au ministère de la guerre, protégés par leurs compères cosmopolites, jadisants, qui tiennent toutes les premières places dans nos ministères, ils jettent hardiment le masque et se montrent tels qu'ils sont : les ennemis de toutes nos institutions et surtout de l'armée, seule et dernière sauvegarde du pays.

Nous avons dit depuis douze ans, depuis que le tir est dans les mains de M. Daniel Mérillon, avocat général à la Cour de cassation, et de son sous-ordre Florimond Lermusiaux, que le tir, avec pour moyens d'action les concours de tir, n'était qu'un dissolvant du patriotisme, une vaste entreprise commerciale et électorale, toujours prête à obéir aux ordres des hommes en place à l'heure présente. La lettre que nous publions ci-dessous, extraite du *Journal de Roubaix*, est un précieux échantillon de l'état d'âme des dirigeants du tir en France ; cette lettre a été adressée au conseil municipal de Roubaix, et lue publiquement à la séance de ce conseil le vendredi 1^{er} février dernier :

« Monsieur le maire,
« Messieurs les conseillers,

La Société du Tir National de Roubaix a reçu la mission de donner, en 1901, le 17^e concours fédéral de la région du Nord. Des milliers de tireurs, venus de six départements fédérés, viendront du 17 avril au 2 juin, assister à Roubaix à cette très importante manifestation du sport.

« Vous ignorez pas, Messieurs, que le but principal que nous poursuivons : la formation de bons tireurs, amènera forcément, par sa généralisation, une diminution notable du temps perdu à la caserne par nos enfants.

« D'un autre côté, nous travaillons ainsi également à la suppression du « soldat » et à son remplacement par le « citoyen armé ».

« Pour toutes ces raisons, que vous ne pouvez manquer d'apprécier, nous sollicitons de la municipalité roubaissienne, une subvention de mille francs, qui nous permette le succès de l'œuvre entreprise.

« Nous vous présentons, messieurs, nos bien amicales salutations.

Le président de la Fédération du Nord, officier de la Légion d'honneur,
BOUCHER-CADART,

ancien sénateur, président à la Cour d'appel, président du Conseil général du Pas-de-Calais.

Le secrétaire général, directeur du 17^e concours fédéral, H. VENDAELE.

Le premier signataire de cette lettre, qui cite toutes ses qualités, M. Boucher-Cadart, est suffisamment connu à Paris, à Arras, à Douai.

Ajoutons, comme il est facile de s'en assurer en consultant le *Tir National*, qu'il est depuis douze ans vice-président de l'Union des Sociétés de tir de France, laquelle a pour président Daniel Mérillon, avocat général à la Cour de cassation, et pour secrétaire général Florimond Lermusiaux, tous deux nommés récemment par Millerand, le premier,

commandeur, le second officier de la Légion d'honneur. M. Boucher-Cadart assiste à presque toutes les séances du conseil de l'Union des sociétés de tir de France. Le deuxième signataire de la lettre en question est délégué titulaire de l'Union des sociétés de tir de France, a été nommé officier d'académie, il y a trois semaines, le soir du banquet en l'honneur des lauréats du dernier concours de tir de Satory, a reçu la décoration en question des mains mêmes du ministre de la guerre F. André, devant cinq généraux venus par ordre, accompagnés de nombreux officiers ; la remise de cette décoration a été suivie d'une chaude accolade, aux applaudissements redoublés de Mérillon, de Lermusiaux et de leurs copains.

Tout commentaire déflorerait ce qui précède. Gustave VOULQUIN.

Nous lisons dans *l'Echo de Paris* du 12 février :

Résultats du tir

Une petite statistique publiée à Amiens vient fort à propos montrer que nos réservistes et nos territoriaux ne se désaffectionnent pas, à beaucoup près, de l'exercice indispensable à la préparation à la guerre.

En présence du général de Garnier des Garets, commandant le 2^e corps, des autorités et d'une assistance choisie, le lieutenant-colonel d'Infréville, du 7^e de ligne, a fait connaître, dimanche, que la société du 12^e régiment territorial compte douze cent membres sur lesquels 1.147 tireurs ont pris part au concours de 1900. Dans les tir de l'année 42.144 cartouches ont été brûlées, sur lesquelles 8.008 balles seulement n'ont pas touché les cibles, ce qui représente une moyenne de touchés de 81 %.

En communiquant au général en chef ces précieux résultats, le colonel d'Infréville a développé quelques aperçus sur la guerre dans l'Afrique Australe où deux petits peuples, à peine plus nombreux que la population d'Amiens, luttent depuis seize mois pour leur indépendance et tiennent en échec une grande nation.

« Grâce à leur habileté extraordinaire et à la sagesse avec laquelle ils conduisent leur tir, les Boers ont repoussé l'ennemi dans de nombreuses circonstances ; souvent ils ont été vaincus, d'autres fois ils ont eu de brillants succès, mais toujours la supériorité de leur feu s'est fait cruellement sentir, principalement dans les combats de la première partie de la guerre. Ce qui ressort dans ces diverses actions, c'est le nombre considérable des morts et des blessés, c'est surtout le nombre disproportionné des officiers atteints. »

« Le premier de ces faits prouve sans contredit la grande adresse des Boers, le second montre à quel degré ils sont maîtres d'eux-mêmes. A aucun moment on ne les voit perdre la tête, ils pensent à ce qu'ils font en combattant ; parfois ils se dissimulent et attendent l'ennemi pour le fusiller de près, comme à Stormberg et à Magersfontein, ou bien ils commencent le feu à de grandes distances, comme à Spion-Kop, suivant qu'ils le jugent utile ; aussi peut-on affirmer sans crainte que les feux de mousqueterie ont eu, jusqu'à présent, une influence prépondérante dans la guerre du Transvaal. »

Toutefois le colonel a eu soin d'ajouter que, si le feu a joué un rôle de cette importance, il a été insuffisant pour donner la victoire aux Boers. « On n'est victorieux que quand ayant brisé la résistance de l'ennemi, on a occupé ses positions, on l'a mis en déroute, poursuivi à fond et désorganisé profondément. »

« Si le tir, bien ajusté à la guerre, est un gage de la victoire, il ne fait que la préparer. Après la pratique du stand, doit venir la participation aux manœuvres qui développe les aptitudes manœuvrières et les qualités d'offensive. Sans les réservistes, les manœuvres demeureraient impossibles. »

Tout se tient en organisation militaire. Nous devons remercier la Société de tir d'Amiens de l'avoir rappelé aux promoteurs imprudents du projet de suppression ou seulement de réduction des périodes de 28 jours et de 13 jours.

PAUL RENARD.

De la lecture des deux articles qui précèdent nous ne voudrions pas conclure à la suprématie des Sociétés de tir mixtes ou territoriales sur les sociétés civiles, mais nous constaterons une fois de plus l'ingérence de la politique gouvernementale actuelle, dans l'Union des sociétés de tir de France.

Nous espérons bien que si le comité directeur de l'Union, ne désavoue pas d'une façon formelle, la lettre de M. Boucher-Cadart, les présidents et les sociétés affiliées à l'Union sauront ce qu'elles ont à faire. HERBÉ.

LES SUBVENTIONS aux SOCIÉTÉS de TIR devant le Conseil Municipal.

A la demande de nombreux tireurs lyonnais, nous reproduisons un extrait du compte rendu de la séance du Conseil Municipal, où cette question intéressante a été discutée. Il est utile, en effet, de bien connaître les opinions diverses de nos conseillers municipaux et les motifs qui les ont guidés dans leur vote, ainsi que ceux qui ont jugé à propos de défendre nos sociétés de tir et de démontrer leur utilité dans notre ville.

Subventions aux Sociétés de Tir.

M. CHEVROT, rapporteur : Jusqu'ici, ces subventions ont été accordées à tort par la ville, qui n'a pas à se préoccuper de la défense nationale dans son budget ; c'est un soin qui concerne l'Etat. On a dit que, subventionnant les sociétés de tir, il n'y aurait aucune raison pour ne pas subventionner aussi les sociétés de gymnastique, musique, etc., c'est-à-dire tous les citoyens qui, voulant bien se grouper pour un art quelconque, seraient à même de démontrer que le but poursuivi est profitable à la nation, au pays, etc. ; ce serait aller bien loin, et les finances municipales n'y suffiraient pas. La Commission prie donc le Conseil d'être ferme et énergique et de supprimer les 8.500 fr. qui étaient alloués et de réserver pour plus tard ces ressources pour les organisations de fêtes, de concours de tir, de musique, etc., c'est-à-dire quand, par le fait de ces réunions de sociétés, il y aura un mouvement dans Lyon faisant bénéficier le commerce lyonnais et la ville elle-même d'une grande affluence de population, comme le font les Courses et le Concours hippique, car c'est pour ce seul motif

que la Commission a maintenu les subventions à la Société des concours hippiques.

M. BIZET : Messieurs, je demanderai au Conseil de vouloir bien voter le rétablissement des subventions qui avaient été accordées jusqu'ici aux différentes sociétés de tir de notre ville et à la Fédération des Sociétés colombehophiles.

Tout le monde à Lyon connaît le rôle des sociétés de tir et les services qu'elles rendent à la cause de la défense nationale. Dans une allocution toute récente, M. le Ministre de la Guerre rendait hommage aux services rendus par ces sociétés, et il reconnaissait qu'elles ne subsistaient que grâce au concours financier des municipalités. Et c'est au moment où le Ministre de la Guerre tient un pareil langage, qu'on propose de supprimer ces subventions !

M. GARNIER : Je remarque que le projet de budget pour 1901 ne prévoit aucune subvention en faveur de la Société du tir au canon (*Exclamations*).

M. FALCONNIER : Elle est aussi intéressante que les autres sociétés de tir !

M. NOVÉ-JOSSERAND : Vous n'ignorez pas, Messieurs, que les sociétés lyonnaises de tir ont tiré gratuitement un certain nombre de jeunes gens. Ces jeunes gens sont ainsi occupés une bonne partie de la journée du dimanche à faire ce qu'on appelle, en langage de tireur, des cartons. C'est une distraction qui vaut bien d'autres occupations auxquelles ils pourraient se livrer le dimanche, et, s'il ne leur est pas possible de se procurer d'autre distraction, c'est un moyen pour eux d'éviter l'oisiveté et le désœuvrement.

Je demande donc au Conseil de vouloir bien rétablir les subventions supprimées par la Commission et de voter par conséquent le crédit de 7.500 fr. nécessaire.

M. APPLETON : Les Sociétés lyonnaises de tir ont plusieurs fois sollicité, de l'Etat, des subventions ; celui-ci s'est toujours refusé à les leur accorder. Mais, pour nous, la situation n'est pas la même. Nous connaissons ces Sociétés, nous les voyons fonctionner sous nos yeux. En réalité, c'est la ville de Lyon qui en profite, puisque c'est pour les jeunes gens lyonnais qu'elles existent.

Pour ces motifs, j'appuie la demande de rétablissement des crédits affectés aux Sociétés de tir. Je ne suis pas du même avis en ce qui concerne les subventions à la Fédération des Sociétés colombehophiles et au Cercle-Bibliothèque des officiers de réserve et de l'armée territoriale.

En général, les subventions de l'Etat sont réservées aux sociétés parisiennes, et quand la province présente une demande, on répond : « Formez une fédération, une grande union, comme ont fait les sociétés de gymnastique et vous obtiendrez les allocations qui vous sont nécessaires. »

Nous ne pouvons pas obliger les sociétés de tir de Lyon ou de la région à former une union des sociétés de tir, ce droit nous ne l'avons pas, mais il nous appartient de maintenir les traditions de nos prédecesseurs.

On pratique également le tir dans les sociétés de gymnastique ; mais la plupart de ces sociétés n'ont que très peu de ressources ; elles ne s'en procurent pas moins des armes et des munitions, grâce aux sociétés de tir qui les reçoivent dans leurs stands. Si nous obligeons ces sociétés, dont les ressources sont à peine suffisantes pour assurer leur existence, à payer leurs munitions, cela équivaut à les dissoudre ou bien à les priver des exercices de tir, qui sont cependant aussi indispensables que les exercices de gymnastique.

M. MENUT : Je demande au Conseil de maintenir absolument la décision prise par la Commission du budget. Si réellement les sociétés de tir sont utiles, au point de vue militaire, je ne vois pas pourquoi le Gouvernement leur refuse une subvention, et si la leur refuse, c'est bien qu'elles ne sont d'aucune utilité (!) Voilà qui est raisonnable.

M. VÉCAR : Il est incontestable que les sociétés de tir ont pour but de concourir à l'organisation de la défense nationale, et qu'à ce titre elles devraient bénéficier d'une subvention de l'Etat. Jusqu'à présent, l'Etat leur a refusé tout concours et c'est la Ville qui avait l'habitude de leur allouer chaque année, par voie budgétaire, une certaine somme.

Si nous supprimons d'un seul coup et complètement cette somme, sur laquelle comptent ces sociétés, nous allons jeter la perturbation dans leur fonctionnement, nous allons peut-être les empêcher de vivre. J'estime cependant que c'est à l'Etat qu'il appartient de subventionner ces sociétés. Dans ces conditions, je propose de réduire de moitié le crédit dont il s'agit.

M. NOVÉ-JOSSERAND : Je crois, Messieurs, que cette considération de la défense nationale perd un peu de sa valeur, quand on la met en face d'autres considérations d'ordre plus pratique.

Vous savez tous quelle importance peut avoir, pour les jeunes gens qui arrivent au régiment, la qualité de bon tireur. Nous pouvons trouver, autour de nous, d'autres communes moins parcimonieuses, qui mettraient nos jeunes soldats dans un état réel d'infériorité vis-à-vis des leurs, si nous n'encourageons pas les sociétés de tir existant à Lyon. Il est donc important que les jeunes gens lyonnais soient aussi bons tireurs que ceux d'autres communes qui se montreraient plus généreux à l'égard des leurs.

M. CHEVROT : On s'est demandé pourquoi il existait à Lyon trois sociétés de tir (?)

Maintenant ces trois sociétés ne comptent-elles que des sociétaires lyonnais ? C'est encore une question à étudier.

M. MENUT : Je ne vois pas pour quelle raison nous servirions une subvention à des sociétés qui ne nous adressent même pas un compte rendu !

Plusieurs conseillers : Si ! si !

M. LE MAIRE : Messieurs, si personne ne demande plus la parole, je mets aux voix le rétablissement des crédits portés aux articles 191, 192, 193, comme subventions aux sociétés de tir.

(Ces articles, formant un total de 7.500 fr., sont adoptés.)

Société de Tir de Lyon

Ecole de tir. — La deuxième épreuve au fusil Lebel, tir réduit à 25 mètres (système Jouve), commencée dimanche dernier, se continuera le 17 février, de 8 heures du matin à la nuit.

Dimanche 17 février, les exercices de tir des Sociétés de gymnastique, ainsi que le tir aux cartons et le concours au revolver libre, auront lieu

dans les conditions habituelles.
Nola. — L'omnibus du Stand part du pont Morand, rive gauche, toutes les heures, à partir de onze heures.

Société des Tireurs du Rhône.

Stand de la Doua. — Voici les résultats du concours mensuel de février :
1^{re} Catégorie, série à 300 m. — 1 Fougère, 130 points ; 2 Fleury, 127 points ; 3 Martin, 122 ; 4 Jules Janin, 109 ; 5 Rémond, 93 ; 6 Gagneux, 79 ; 7 Chapendard, 79 ; Maurice, 72.

2^e Catégorie (tir réduit). — 1 Chapendard, 143 points ; 2 Jules Janin, 140 ; 3 Gaspard Buisson ; 139 ; 4 Martin 137 ; 5 Fleury, 134 ; 6 Maurice, 131 ; 7 Gagneux, 128 ; 8 Fréna, 128 ; 9 Richoud, 125 ; 10 Rémond, 121 ; 11 Fougère, 120 ; 12 Berlin.
3^e Catégorie B, centre à 200 m. — 1 Richoud, 174 degrés ; 2 Chapendard, 514 ; 3 Gagneux 679 ; 4 Jules Janin 706 ; 5 Maurice, 766 ; 6 Gaspard Buisson, 815 ; 7 Fréna, 861 ; 8 Fleury, 924 ; 9 Fougère, 939 ; 10 Martin, 1033.

3^e Catégorie (tir réduit). — 1 Gervet, 162 points ; 2 Jules Janin, 152 ; 3 Viguier, 117 ; 4 Fougère, 115 ; 5 Louis, 6 Berlin.

OLD ENGLAND Boys Tailor (Garçonnettes)

Gourmets !!! Demandez la VELOUTINE Liqueur hygiénique et de dessert, SARRE et Co, 141, rue Garibaldi.



AUTOMOBILISME

A propos de l'Exposition Lyonnaise d'Automobiles

Il y a quelque temps, l'Auto-Vélo signalait dans un court entrefilet la création d'un second salon du cycle à Lyon pour le 9 mars. Quelques jours après, le *Lyon Républicain* rééditait, sans commentaires, la nouvelle. Cela s'est produit au moment précis où voulant profiter du retour des voitures de Paris, et des préparatifs pour la saison de Nice, *Lyon-Sport* avait justement résolu de jeter les premières bases d'une exposition. A cet effet nous avons déjà consulté les fabricants, qui tous ou à peu près s'étaient déclarés opposés à ce projet.

L'entrefilet de notre confrère l'Auto-Vélo nous a donc surpris, et sans perdre de temps nous avons de nouveau interviewé quelques intéressés, ainsi que les organisateurs du dernier Salon. Ils ont été unanimes à déclarer, les uns qu'ils n'exposeraient pas, les autres qu'ils n'étaient pour rien dans pareille entreprise.

Il est donc à peu près certain que la nouvelle est au moins prématurée.

Nous en reparlerons. La chose en vaut la peine. Il y a toute une organisation à créer à Lyon. Nous avons assez de fabricants, et des meilleurs, assez de qualités dans notre industrie locale, pour donner lieu à de sérieuses manifestations sportives. Toute la question est de trouver le moment opportun.

Actuellement il nous paraît mal choisi. Attendez, mais ne perdons pas de vue que le Salon annuel de Paris a rencontré des approbations unanimes, et que notre ville de Lyon n'aurait rien à perdre à faire de même. Paris, toujours Paris, c'est très beau, mais notre avis est que si l'on voulait nous donner un petit coup de pouce, pousser seulement un peu... à la roue, Lyon Automobile et sportif grandirait comme par enchantement et le plus curieux c'est que cela ne serait ni très cher, ni bien difficile. E. D'Y.

Caravane Lyonnaise à Paris

Nos amis du Moto-Club de Lyon nous avaient bien formellement promis de nous adresser la relation de leur voyage de Lyon à Paris, mais il faut croire qu'avec ce temps froid et neigeux et toutes les péripéties de la route, leurs doigts de chauffeurs n'ont pu prendre la plume pour transmettre à leurs camarades de Club les détails toujours finement décrits par le secrétaire du M. C. L. Nous ne perdons pas tout pour attendre et nous espérons bien qu'en continuant leur parcours jusqu'à Nice, ils retrouveront la chaleur nécessaire pour confier leurs impressions à une feuille à l'adresse du *Lyon-Sport*.

En attendant, nous empruntons à un confrère parisien la note suivante :

La caravane des chauffeurs lyonnais, enfin arrivée à Paris après de multiples péripéties, s'est réunie en un amical dîner au restaurant Noël-Peters, lundi dernier. Naturellement, la chère fut exquise et les convives d'une gaieté que les... angouisses du voyage heureusement terminé, rendirent plus débordante encore. Noté : MM. Collin, président du M. C. L. ; Louis Rival, vice-président ; Seux, secrétaire ; Joannès Rival, trésorier ; Baron, Audibert, Lavrotte, Dumas, Saulvillat, Collobat, Camus, Vallade, de la maison Pieper, et d'autres encore qui me pardonneront de ne pas les citer.

Au champagne, congratulations réciproques, toasts multiples, dont un très chaleureux pour le *Vélo*. Le café est servi et l'aimable M. Seux, le plus parfait des secrétaires, narre quelques-unes des péripéties du voyage de Lyon à Paris.

Partis jeudi, dans la matinée, les chauffeurs arrivent en honorés baladeurs à Dijon vers huit heures du soir. Repos, et à huit heures du matin l'on démarre à nouveau. Le froid est terrible, la neige tombe d'effrayante façon. N'importe, les braves Lyonnais s'engourent dans leurs fourrures et abordent les monts de la Côte-d'Or. A Sombernon, il y a cinquante centimètres de neige. Une défaillance passagère. Une boutique de boulanger est envahie. Le brave homme est en train de manger une soupe à l'oignon. Il ne peut l'achever, les chauffeurs affamés ne le lui permettent pas. Restaurée, la caravane se lance à nouveau sur la route qui se dessine à peine à travers les champs

couverts de neige. Déjeuner à Moulbard, coucher à Villeneuve-sur-Yonne, où l'on est arrêté par un accident de pneumatique.

Le lendemain, par un froid de dix degrés au-dessous de zéro, les chauffeurs veulent repartir sur Paris. Mais les radiateurs sont gelés. On les ramène à l'eau bouillante et avec des poêles à frire pleines de brasse ardente. On va repartir. Non ! les radiateurs sont crevés. Les plombiers du pays accourent, font des soudures de droite et de gauche, et en route. Coucher à Melun.

La forêt de Fontainebleau est traversée au hasard dans la nuit. Le capitaine de route, M. Seux, s'orientait tel l'explorateur de la région polaire sur l'étoile du même nom et, finalement, la caravane fait son entrée à Paris, vers midi, entrée triomphale. Grand défilé sensationnel sur les grands boulevards.

Depuis... et bien depuis, les chauffeurs lyonnais sont allés au Salon, ils ont bien diné, parcouru joyeusement Paris et... mais je m'arrête. Les gens heureux n'ont pas d'histoire.

Courses de Nice

Instructions ministérielles. — Les instructions ministérielles, très rigoureuses, viennent d'être communiquées à l'Automobile-Club de Nice, à l'occasion des courses de mars. Voici les passages principaux de la circulaire ministérielle :

Obligation pour chaque conducteur d'automobile participant aux courses de représenter au commissaire central de Nice avant le départ :

- 1^o Copie du procès-verbal dressé par les ingénieurs des mines et attestant que le véhicule satisfait aux prescriptions réglementaires du décret du 10 mars 1899 ;
 - 2^o Un certificat de capacité pour la conduite d'une automobile et le récépissé de la déclaration faite au préfet compétent, conformément à l'article 8 dudit décret ;
 - 3^o Un certificat ne remontant pas au delà de vingt-quatre heures et par lequel l'ingénieur des mines ou son délégué constate que l'automobile qui prend part à la course est en bon état et que notamment ses organes de commande et de freinage offrent toutes les garanties désirables.
- Le commissaire central chargé du contrôle ci-dessus s'opposera au départ des concurrents qui ne produiraient pas les justifications demandées.

BAL DU BICYCLE ET AUTOMOBILE-CLUB

Nous rappelons que, ce soir, dans les salons Monnier, 31, place Bellecour, aura lieu le grand bal annuel du Bicycle et Automobile-Club. Toujours très recherchée, cette fête s'annonce encore comme devant avoir le plus brillant éclat.

Echos d'Auto



Jurisprudence. — Une question intéressante au premier chef des automobilistes vient d'être tranchée par M. Beaudouin, président du Tribunal civil de la Seine.

Il s'agissait de savoir si un propriétaire pouvait interdire à ses locataires l'accès dans son immeuble d'une voiture automobile. Sur le refus d'une Compagnie, propriétaire au parc Monceau, le président, appelé à se prononcer, a décidé de faire cesser cette interdiction et déclaré que les automobiles devaient avoir accès dans les cours des immeubles au même titre que les voitures.

La course de Paris-Bordeaux automobile est fixée, sauf contre-ordre au mercredi 29 mars prochain. Elle sera suivie d'une excursion générale dans les vignobles du Médoc, et d'un concours de petits ballons, à Bordeaux même.

Le Salon de l'Automobile s'est terminé par un splendide banquet donné dans les locaux de l'Automobile-Club.

Toutes les autorités sportives s'y trouvaient réunies et de nombreux toasts ont été portés au succès de notre industrie, à nos vaillants constructeurs, et aux hôtes importants qui se sont rendus au Salon.

C'est, en effet, un succès sans précédent que les visites successives du Président de la République, du roi des Belges, des ministres et d'un nombre respectable de notabilités politiques et mondaines.

Signalons le passage dans notre ville du prince de Broglie venant de Paris et se rendant à Nice sur sa fort belle voiture Panhard, peinte bleu azur. Descendu à l'Hôtel de Bellecour il avait remis sa voiture à l'Auto-Garage de Bellecour, d'où il est parti mardi matin à 9 h. 1/2, malgré le froid très vil, impatient de trouver le climat plus doux du littoral.

OCCASIONS

ROCHET FRÈRES. — Voiturette avec radiateurs. — Très bon état. Marche parfaite.

PRUNEL. — Voiturette modèle 1900. — Marche garantie. Presque neuve.

PANHARD et LEVASSOR. — Superbe voiture absolument neuve. — Huit chevaux. 4 places. A prendre sans perdre de temps.

VOITURE DAIMLER. — 4 cylindres, 8 chevaux ayant appartenu à M. Jallinec, état de neuf. Prix exceptionnel : 16.000 francs.

VOITURE MIEUSSET, très élégante, 3 vitesses, marche arrière, 7 chevaux. 6.000 fr.

OLD ENGLAND Gents Tailor (Messieurs)

8, rue Lafont, 8

Demandez partout L'IMMORTEL QUINQUINA Apéritif idéal

Essence de Pétrole Spéciale
Marque FENAILLE & DESPEAUX
BENZO-MOTEUR
POUR
Moteurs et Automobiles

QUINA CHABLY

Vente en Gros : C. DESPLAÇE, Lyon
Hors Concours, Export du Jury
aux Expositions Universelles de Lyon 1894 et Paris 1900

GENTIANE FRANÇAISE

CYCLISME

LE BANQUET DE L'U.V.F.

Ainsi que nous l'avons annoncé, le personnel consulaire de l'U.V.F. donnera, le 9 mars prochain, au restaurant Maderni, son banquet annuel. Les trionnistes individuels ou des sociétés affiliées sont priés de se faire inscrire chez le chef consul ou à un des membres du personnel consulaire.

SOIRÉE INTIME AU CYCLOPHILE LYONNAIS

Agréable et délicieuse soirée que celle donnée par le Cyclophile Lyonnais dans ses locaux, le lundi 11 février 1901. Cette petite fête était organisée à l'occasion de l'audition de M. et Mme Villé-Dora, qui avaient tenu à venir charmer un instant leurs nombreux amis du Cyclo avant leur départ de notre ville.

Une société choisie et élégante se pressait dans les salons du Cercle. Les dames étaient venues en très grand nombre écouter et applaudir le couple si goûté des Lyonnais. A dix heures, la place manquait; avis aux inventeurs! voyez salles à rallonge... lundi soir, les invités du Cyclo auraient garni les salons de l'hôtel de ville.

Le concert a été des mieux réussis; nous avons applaudi successivement MM. et Mmes Dusserre, Ludovic, Gutman, Gilbert, Ramon, Balthion, Poullit, etc. A noter également Le Noël du Fou, de Mlle Perron, accompagné par l'auteur, et chanté par Mme Dusserre. Le piano était tenu de main de maître par M. Giniès, professeur de piano, notre nouveau sociétaire.

A 11 heures, M. et Mme Villé-Dora faisaient leur entrée au Cyclophile Lyonnais et, pendant six quarts d'heure nous ont tenu sous le charme de leur répertoire; véritable régal artistique de musique et de diction que leurs chansons qui ont noms : *Le Muguet fleuri*, *Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans*, *Out et Non*, *Le Chemineux*, *Colin-Colinette*, *Chavrin* et *Jeanne ton*, etc.

En l'absence de notre cher président, MM. Romer et Marius Brunier, vice-présidents, recevaient les invités, assistés de la plupart des membres du Bureau. Reconnu au hasard... Ne commençons pas, disons plutôt que tout le Cyclo s'y trouvait.

ROUFOD.

BAL DU CYCLOPHILE LYONNAIS

C'est le samedi 2 mars prochain, que le Cyclophile Lyonnais donnera dans les salons Monnier, place Bellecour, son grand bal annuel. L'on sait le succès qui s'attache à chacune des fêtes organisées par notre vaillant Cyclo. Nul doute donc que celle-là encore ne le cèdera en rien à ses devancières.

Figaro-Cycle.

Sur l'initiative de M. Clément, un de nos dirigeants les plus dévoués du Comité décentralisateur de l'U.V.F., une nouvelle société exclusivement composée des coiffeurs cyclistes vient de se fonder à Lyon sous le nom fort original de Figaro-Cycle.

Un bureau provisoire a été nommé comme suit : Président, M. Clément; vice-présidents, Floirat; trésorier, Ponthus; secrétaire, Joubert.

Nous invitons, sans distinction, tous les cyclistes-coiffeurs à assister à la prochaine réunion, qui aura lieu jeudi, 14 février, à 9 h. 1/2 du soir, au café Beisson, place de l'Hôpital.

Nos félicitations à ce groupe, qui, dans un esprit professionnel fort bien compris, a su se constituer en société. Il est inutile de dire que Lyon-Sport marchera toujours avec eux et reproduira avec plaisir toutes leurs communications.

LAGNIEU (Ain). — Vainqueur-Club de Lagnieu. — Demain à midi, cette société donnera son banquet annuel à l'hôtel Ponthus, auquel les membres actifs honoraires sont priés d'assister; à cette occasion, le soir à 8 heures, un grand bal aura lieu à l'hôtel-de-ville.

Accessoires pour Cotillon A LA BOULE DE NEIGE
5, place de la Charité, LYON

OLD ENGLAND Ladies Tailor (Dames)
8, rue Lafont, 8

AVIRON

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Nous relevons sur la liste des nouveaux promus au grade d'officier d'académie les noms suivants:

M. Maréchal (Paul-Jean), à Paris. Membre du Comité consultatif de la section VIII Président de la Fédération Française des Sociétés d'Aviron, directeur du journal *l'Aviron*. M. Caillaud (Edmond), à Paris. Membre de la section VIII (Sport nautique). M. Fleutiaux (Edmond-Jean-Baptiste), membre du comité d'organisation des secours d'aviron à Nogent-sur-Marne (Seine). Membre du comité de la Société d'Encouragement à l'Aviron, rédacteur du journal *l'Aviron*, grand propagateur du rowing, Fleutiaux trouve une bien légitime récompense à ses travaux et à ses efforts persévérants, ce qui ne le console pas de l'indifférence qu'il a trop souvent rencontrée dans le monde des rameurs. Nous lui devons un intéressant *Annuaire français de l'Aviron*, dans lequel il avait compulsé tous les renseignements utiles aux rowingmen français. Il a dû renoncer ces jours-ci à continuer cette publication non seulement parce qu'elle était coûteuse, mais parce que les sociétés intéressées négociaient de lui fournir les indications demandées. Il en portera le ruban du demi-deuil, mais plus tard on regrettera ce petit volume, qu'on ne songeait pas même à se procurer quand on était si heureux de pouvoir le consulter.

Nous adressons à nos dirigeants de la F.F. et à nos confrères nos bien sincères félicitations pour cette distinction bien méritée.

A signaler aussi la nomination de l'apôtre de la natation dans le nord (désormais le digne émule de notre rédacteur A. Poulailhon) M. Verjonek (Léon-Charles) à Lille. Président de la Fédération Française de natation. Tous nos compliments.

Le Match Nice-Naples

Dans sa dernière réunion, le Club Nautique de Nice a ratifié la décision de la commission de Rowing au sujet du match franco-italien Nice-Naples, à huit rameurs. La première épreuve sera courue le 2 juin, à Naples. Une grande croisade est organisée par les membres du club à l'occasion de ce sensationnel match.

LES ANCIENS JOUEURS

Les Anciens Joueurs de St-Georges ne se contentent pas de faire revivre le vieux jeu de leur ancêtres, qui prend une bonne place parmi les sports les plus populaires; ils se lancent aussi dans les divers exercices nautiques que le Lyon-Sport encourage et désire voir propager dans le plus grand intérêt de la plustique française. A la joute, ils joignent la natation, les courses en canot libres, les jeux nautiques qui donnent l'adresse, la force et la confiance et la santé à ceux qui les pratiquent.

Pour faire sanctionner leur programme dans un but philanthropique par l'autorité municipale, ils ont eu la bonne idée d'inviter, dimanche dernier, au siège, café de la Montagne, tous les élus du 5^e arrondissement à l'occasion d'un vin d'honneur offert à M. Bossy, nommé président d'honneur des Joueurs. Le sympathique adjoint au maire avait tenu essentiellement à connaître d'une façon plus intime les nombreux et dévoués membres qui composent cette splendide organisation dont l'importance s'accroît chaque jour, grâce à l'énergie communicative de son infatigable président actif, M. Pain, dignement secondé d'ailleurs par MM. Martin, vice-président; Bouvard, trésorier; Janet, secrétaire et le zèle absolu de tous les sociétaires sans exception.

A la table que préside M. Bossy avaient pris place MM. Marietton, Coléon, Raton, conseillers municipaux; Gléant, ancien conseiller; Gardet, président honoraire; Saint-Maurice et Beaubaton, président et trésorier de la Tutélaire du 5^e arrondissement les représentants du Progrès, du Lyon Républicain et du Lyon-Sport, etc.

Après une allocution fort bien tournée par M. Pain, qui remercie M. Bossy et les conseillers d'avoir bien voulu honorer la Société en assistant à cette agape entre éleveurs et élus dans un but philanthropique, il annonce que les Anciens Joueurs sont décidés à organiser une école de natation pour les enfants du peuple et comptent sur la sollicitude des autorités pour mener cette idée à bonne fin. « La nage se perd, a-t-il déclaré, nous voyons constamment des personnes qui ne noient parce qu'elles ne savent pas nager; il faut donner un nouvel essor à ce sport, développer le goût de la nage et les membres de notre société sont tous disposés à créer une école de natation qu'on verra sous peu s'ouvrir ».

M. Bossy, dans une spirituelle improvisation, rappelle le passé glorieux des joueurs lyonnais. Il dit qu'il est heureux de l'honneur que lui ont fait les joueurs de St-Georges en le nommant président d'honneur d'une Société qui, grâce au sentiment qui l'anime, distribue des secours aux enfants des écoles; il la félicite de son œuvre si vraiment démocratique, et forme le vœu qu'avec son développement elle crée une milice pratique, sorte de cercle familial, où la solidarité étendra ses bienfaits.

M. Saint-Maurice remercie au nom de la Tutélaire du 5^e, du concours que les anciens joueurs prêtent à l'œuvre des écoles.

M. Martin remercie les élus, les membres honoraires et la presse du concours qu'ils ne cessent de donner aux anciens joueurs.

M. Raton, obligé de présider aux banquets des conscrits, remercie à son tour la Société de l'excellence de ses moyens pratiques et s'excuse de ne pouvoir rester plus longtemps dans un milieu si sympathique.

M. Marietton, qui parle le dernier, fait une description très intéressante de ce qu'était autrefois les joueurs et félicite la Société d'avoir conservé les vieilles traditions du Vieux Lyon.

Tous ces discours sont vivement applaudis par un nombre respectable de bans. Puis c'est le tour des chanteurs parmi lesquels il nous faut citer tout particulièrement le doyen, M. Bailly, dans la *Chanson des Joueurs* et le Roi de l'*Agoutiaux*, chansons parues l'année dernière dans Lyon-Sport. MM. Charron, Pradat, Schall, Cauvard, Barret, Chevieux, Gardin, etc., et un monologue dramatique dit par M. Bossy avec beaucoup de sentiment.

Après divers toasts portés par MM. Pain, Janet, Coléon, Beaubaton et St-Maurice, cette charmante soirée se termine par une quête qui produit la somme de 15 francs au profit de la Tutélaire du 5^e arrondissement. En résumé, fête superbe des mieux réussies et des plus cordiales, qui fait le plus grand honneur à l'activité de cette belle phalange.

A. POULAILLON.

Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques

U. S. F. S. A.

PALMES ACADEMIQUES et SPORTIVES

Tandis que nos collaborateurs de l'hippisme et du tir gémissent, avec de sérieuses raisons sur la pluie des récompenses gouvernementales et des rubans distribués à profusion pour contenter tous ceux qui, sans grand mérite, les recherchent et les poursuivent, au détriment de plus dignes, de plus discrets et de plus désintéressés, au contraire dans le milieu unioniste nous nous réjouissons des dernières promotions. Enfin, on a su mieux faire la juste part des dirigeants et des dévoués de l'U. S. F. S. A., des Sociétés de sports athlétique, de tous les sports en général. Sans toutefois les faire marcher de pair avec le sport de l'entraînement électoral, élevé depuis longtemps à la hauteur d'une institution gouvernementale, on se décide enfin à reconnaître le mérite de nos propagateurs de l'éducation physique.

Nous félicitons donc bien vivement les nouveaux promus à cette distinction. Les quelques noms très connus que nous extrayons de la longue liste parue à l'Officiel (pas tous les sports) éloquent brillamment l'histoire de l'Union. Nos lecteurs et tous les athlètes de la région du Sud-Est y retrouveront avec plaisir les plus distingués de la pléiade des compétents et des dévoués qui, non seulement ont organisé les concours de l'Exposition — affaire de quelques séances — mais encore ont travaillé depuis plusieurs années avec tant d'ardeur pour la cause des sports athlétiques et pour l'U. S. F. S. A.

Encore faut-il regretter — on ne peut contenter tout le monde — l'absence, sur cette liste, d'un dévoué rédacteur athlétique à un nouveau journal

sportif parisien et en même temps dirigeant actif et dévoué d'une importante commission de l'U. S. F. S. A.

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

M. Marcadet (Jules-Gustave), sous-chef de bureau ministère du Commerce et de l'Industrie, vice-président du Comité de la section I (Exercices physiques et sports).

M. Marcadet est ancien secrétaire général de l'U. S. F. S. A. Il a été délégué, on s'en souvient, par l'Union pour enquêter sur les incidents qui, après avoir menacé l'existence même du comité du Sud-Est, ont donné à notre Comité Régional une vitalité éprouvée. M. Marcadet fut l'enquêteur bon enfant, opportuniste, après le trop autoritaire de Palisseaux.

Revenu à Paris, il déclara à l'Union : que tout allait bien à Lyon et au Comité du Sud-Est. Mais quelque temps après, l'Union n'était pas moins obligée de nous renvoyer le perspicace M. Manaud qui constata que si l'opinion de M. Marcadet était loin d'être juste, c'était une excellente prédiction qui, aujourd'hui, s'est réalisée.

OFFICIERS D'ACADEMIE

BOUARD (René-Marcel-Fernand), membre du Comité d'organisation des concours athlétiques scolaires, ancien secrétaire de la Commission d'Amateurisme.

CUCHEVAL-CLARIGNY (Maurice), rédacteur au Ministère des finances. Membre de la Commission des Sports. Président de la Commission de lawn-tennis de l'U. S. F. S. A.

FERRIAND (Paul-Henri), membre du Comité de la section I (Exercices physiques et sports). Secrétaire adjoint de l'U. S. F. S. A.

Fos (Fernand-Jean-Marie-Auguste), membre du Comité du concours des jeux athlétiques (section I). Membre du Comité du Racing-Club de France. Le dévoué rédacteur de *Tous les Sports*, collaborateur assidu de nombreux journaux sportifs.

PAUL LEJEUNE, vice-président du Racing-Club de France.

GAULARD (Georges), attaché à la Banque de France à Paris. Membre du Comité consultatif de la section I (Exercices physiques et sports). Trésorier du Stade Français.

RAYMOND (Jean-Gaston-Gabriel), à Paris. Membre du jury des concours athlétiques. Secrétaire général du Racing-Club de France.

Tous nos provinciaux connaissent l'infatigable traceur de cross, l'aimable secrétaire du R. C. F. qui fait si bon accueil aux équipes et aux Unionistes se rendant à la pelouse de la Croix-Catelan.

RAYNAL (Gabriel-Joseph-Marie-Henri), avocat à Paris. Organisation du concours de longue-paume. Membre du Conseil de l'U. S. F. S. A.

Quant à la province, elle a été comme d'habitude un peu oubliée, mais cela n'a pas grande importance. Constataons, toutefois, que la gymnastique continue plus particulièrement à être favorisée, c'est ainsi que M. GRÉPPO (François), secrétaire de la Fédération des Sociétés de Gymnastique du Rhône et du Sud-Est, a reçu à son tour les palmes comme son prédécesseur, M. Damon, ancien collaborateur du Lyon-Sport.

Comité du Sud-Est

Commission d'escrime. — Présents, MM. G. Vuillemer (F.C.R.L.), Vincent (A.C.J.O.L.), Minet (R.C.L.), Drevet (R.C.C.), Oriol (U.S.L.S.E.), Guichard (S.R.). Le bureau est ainsi formé pour 1900: MM. Vincent, président; Guichard, secrétaire.

La date du championnat d'escrime est fixée au 31 mars, avec le droit de 1 fr. par tireur. Les engagements seront clos le lundi 25 mars; ils devront être adressés au nom de M. Guichard, secrétaire, café Gaidon, 1, rue Victor-Hugo, accompagnés du droit d'inscription. Les mandats au nom de M. Balmes, trésorier.

Le jury du championnat sera composé de maîtres d'armes, civils et militaires, étrangers aux clubs en présence. Quatre prix seront décernés aux vainqueurs. Le secrétaire est chargé d'écrire à la commission d'escrime de l'Union, pour savoir quel doit être la durée des assauts. La salle d'armes où sera disputé le championnat sera choisie à la prochaine réunion. Au sujet d'une lettre du *Stade Roannais*, le délégué de Roanne devra fournir des renseignements à la première réunion. La création d'un *Championnat d'Épée*, demandé par Roanne, est prise en bonne note. La séance est levée à 10 h. 1/2.

Prochaine réunion lundi, 18 février.

UNE FUSION

Nous avons appris, la semaine dernière, trop tard pour l'annoncer dans notre dernier numéro, la fusion qui vient d'avoir lieu entre le *Stade Lyonnais* et le *Racing-Club de Lyon*, deux de nos meilleures sociétés lyonnaises pratiquant assiduellement la course à pied.

C'est chose faite depuis vendredi dernier, à la suite d'une assemblée générale tenue par les deux sociétés. Le titre conservé est *Racing-Club de Lyon* et les couleurs noir et or. Le siège reste fixé 8, rue du Plâtre.

Le *Stade Lyonnais*, qui comptait à peine trois années d'existence, était composé de tous jeunes gens à la tête desquels se trouvaient quelques hommes dévoués. Mais les rivalités de clubs et les départs au service militaire furent les principales causes de la décadence de ce jeune club dont, personnellement, nous avons toujours admiré la vaillance.

Finalement les deux clubs rivaux en courses à pied se sont donné la main; le *Racing-Club de Lyon* possède donc maintenant une véritable élite de coureurs à pied, qu'il sera difficile de vaincre en cross-country ainsi que dans les divers challenges qui se disputent cet été.

CHALON-SUR-SAONE. — Une Nouvelle Association scolaire. — Sur l'initiative de M. Charnois, l'habile trois-quarts centre du *Racing-Club Chalonais*, une société sportive vient de se constituer au collège de Chalon, sous le patronage de M. le principal et MM. les professeurs qui formeront sous peu un Comité.

La nouvelle société a pris pour nom *Union sportive du Collège de Chalon* (U.S.C.C.), elle pratiquera le football rugby, la course à pied, la bicyclette, l'escrime, etc.

Nous félicitons sincèrement M. Chabanon, d'avoir donné à ses élèves toute autorisation nécessaire. Il se rendra bien vite compte que sans être nuisibles aux études, les sports athlétiques, et principa-

lement le football rugby, développent non seulement les forces physiques, mais encore l'intelligence, et donnent à leurs adeptes une certaine dose de sang-froid et d'initiative.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter la bienvenue à l'U.S.C.C., et à espérer qu'elle marchera sur la trace de ses aînés, dans la région comme l'U.S.L.A., l'U.A.L.C., l'U.S.L.L., etc., etc.

Dans les Alpes

Au Stade Grenoblois. — Nos partants. — Samedi dernier un dîner tout intime réunissait, chez Raphaël Revol, huit vieilles barbes stadistes, ascaveur: Eugène et Alfred Debon, Terrot, Traffort, A. Millel, Paul Bastin et votre serviteur pour pleurer en chœur le départ de notre très sympathique ami, l'un des plus sincères admirateurs de l'œuvre de Lyon-Sport et aussi — et par dessus tout, — l'un des plus dévoués à la cause stadiste.

Pour clôturer une soirée pleine d'entrain, un concert très improvisé nous permit d'applaudir beaucoup de talents ignorés et nous nous séparâmes bien après que la blonde Phébé... Mais, chut!...

Or doncques, — sachez-le — ce bon Raphaël, atteint — comme trop d'autres — de la monomanie des grandeurs, en prend pour trois ans au 4^{ème} Génie.

Nous tenons à saluer ici le départ de notre ami, un vaillant, sans nul doute, dont la glorieuse carrière sportive est si vaste que le cadre de ce journal ne suffirait pas pour porter au foules ses brillants états de services. Le vide causé au Stade par la perte de Revol n'est pas près d'être comblé. Le sport perd en lui un fervent admirateur: — le Stade — outre le meilleur de ses poids lourds — un sage doublé d'un dévoué; — le parti de l'opposition du S. G., dont il était l'âme, avec A. Debon comme tête et Mable comme pied (notre parti, jeune encore, ne compte que trois membres), son plus ardent défenseur. Revol parti, fini de rire, Messieurs, — voici les réunions bi-mensuelles du Stade qui s'annoncent comme très sérieuses...

Malgré tout, souhaitons au nouveau bleu bon courage et sac léger... Et puis... Et puis dans 1904, demain matin!!! n'est-ce pas la classe, la « vraie », celle qui part du pied droit?... Noël MABLE.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DU SUD-EST

Équipes premières

Match du Football-Club Régates Lyonnaises contre l'Athlétique-Club des Jeux Olympiques.

Le F. C. R. L. a remporté dimanche sa première victoire dans les championnats du Sud-Est, mais il est bien difficile de tirer de cette victoire des conclusions sur la force actuelle de l'équipe du Club détenant le challenge. De nombreuses causes ont en effet contrarié son feu: équipe incomplète, ballon neuf et glissant, vents des plus violents, et, par dessus tout, un jeu de coup de pied, de cafouillage complet, avec des hors-jeu continuel. La partie s'en est ressentie et on peut la résumer en deux lignes: suite de touches, tenus et mêlées inextricables, interrompues de loin en loin par des charges et des passes parfaites des trois-quarts du F.C.R.L. terminées par des essais.

A 3 heures 1/2, les deux équipes sont en présence, il n'y a qu'une heure de retard, aussi le public est presque content (D). L'A.C.J.O.L. a le coup d'envoi: le ballon arrive à Mattan qui, d'un long coup de pied, le renvoie dans les 22 mètres de l'Athlétique, mais celui-ci se dégage de la même manière et de nouveau le ballon est dans les mains de Mattan. Celui-ci commet une lourde faute, sa faute ordinaire, hélas! il se laisse plaquer. Dès lors commence un jeu sans nom. Les coups de pied pleuvent sur le ballon, les tenus se succèdent. C'est un fouillis de bras et de jambes où personne ne s'y reconnaît, les joueurs moins que les autres, et l'arbitre moins que les joueurs. Et cela n'en finit plus; 5, 10 minutes se passent sans changement, et pendant ce temps, les trois-quarts, complètement immobiles et inutiles se croisent les bras. Enfin une éclaircie! Le ballon est arrivé à Edet, qui se dégage et passe à G. Vuillemer. C'est alors une course folle à travers tout le terrain. Vuillemer devant l'arrière passe à Bavoze qui marque les derniers adversaires qui le gênent et marque l'essai. Il rate le but malgré un joli coup de pied. Les spectateurs espèrent alors un changement de jeu. Mais, hélas! il faut en rabattre: le cafouillage recommence de plus belle jusqu'à ce que la balle, au sortir d'une mêlée, passe de Bavoze à Vuillemer et à Edet. Celui-ci ne trouvant pas son trois-quarts à ses côtés, fonce tout droit, traverse toutes les lignes adverses et marque un essai aux applaudissements enthousiastes du public. Le but contre le vent est encore raté. C'est tout jusqu'à la mi-temps, car un fort joli essai de Bavoze, amené par des passes d'Edet et Vuillemer, n'est pas accordé par l'arbitre, qui a cru voir un en avant et l'a sifflé. C'est dommage!

A la reprise, le F.C.R.L. a le vent pour lui. Les trois-quarts en profitent pour marquer de suite un essai amené par des passes d'une précision et d'une sûreté parfaites. Le but est réussi. Une nouvelle séance de tenus et de mêlées invraisemblables avec de jolies percées de Max Hédingier, puis un talonnage correct des avants: Monin prend le ballon et va partir, mais un homme a été touché dans la mêlée. Quelques tisseurs s'arrêtent, Monin hésite mais rien n'est sifflé, aussi la ligne du F. C. R. L. part à toute vitesse. Le ballon vole de mains en mains: Bavoze, Vuillemer, Edet et c'est l'essai. Les applaudissements éclatent, les protestations suivent. « Il fallait s'arrêter! » disent les uns « rien n'est sifflé! » répondent les autres. Finalement les capitaines se réunissent auprès de l'arbitre M. Conty qui accorde l'essai, l'incident est clos! Hélas! un autre va surgir. En effet, quelques minutes plus tard, le ballon est envoyé en touche par l'Athlétique. Un demi du Club prend le ballon et fait la touche 4 ou 5 mètres au-dessus de l'arbitre de touche, Simon de l'A.C.J.O.L. intercepte, file et marque l'essai que Conty accorde, mais l'arbitre de touche s'est précipité et déclare que la touche n'a pas été faite où elle devait être. Conty revient alors avec raison sur sa décision, et refuse l'essai qu'il avait cru régulier et qui ne l'était pas. C'est du coup un beau potin. Des spectateurs un peu bruyants crient « il y est! il y est! » tandis que les joueurs attendent la fin du tapage.

Le calme une fois rétabli, le jeu reprend. La fin approche, d'ailleurs, et il reste juste assez de temps

aux trois-quarts du F.C.R.L. pour réussir le plus joli coup de la partie: à sa droite Vuillemer et Bavoze, à sa gauche Charovert et Edet. Celui-ci part à toute allure ayant à sa droite Vuillemer et Bavoze. Il passe à Vuillemer. Les joueurs de l'Athlétique se précipitent démarquant Edet pour couvrir l'aile droite, mais Vuillemer fait un crochet à gauche et repasse à Edet. Un moment de surprise dans l'Athlétique, un flottement et Edet revenant à droite passe à Bavoze qui n'a plus qu'à se baisser pour marquer. Le public applaudit, il a raison car le coup a été bien mené et bien réussi.

M. Conty, dont l'impartialité a été inattaquable pendant toute la partie, siffle la fin, le F.C.R.L. a gagné par 17 à 0 (5 essais dont 1 transformé).

Les joueurs poussent un triple hurrah puis s'enfuient sous la brise froide qui les glace.

F.C.R.L. — Arrière: Mattan; Trois-quarts: Bavoze (cap.), Vuillemer, G. Edet, Grataloup; Demis: Monin, Varvier; Avants: Charovert, Vuillemer J. Abel, Hédingier, Barbenet, Sands, Chamard. Le F.C.R.L. ne jouait qu'avec 14 hommes.

Match du Racing-Club du Lycée contre Union sportive du Lyon-Ampère

Le match de championnat qui mettait en présence, dimanche dernier, le R.C.L. et l'U.S.A., n'a pas présenté un grand intérêt. Les avants du Lycée, très vites et excellents plaqueurs, ont annihilé toutes les tentatives des trois-quarts du R. C. L. et il en est résulté un jeu d'avants peu fait pour charmer la galerie. Les mêlées ont succédé aux mêlées et, sauf quelques dégagements des deux côtés, la partie a été plutôt morte. A noter, du côté du R. C. L., l'absence de Desthieux, l'excellent trois-quarts, indisposé, et de un ou deux avants, ce qui a forcé le R. C. L. à ne mettre en ligne que quatorze joueurs. En général, les équipes se sont ressenties du manque d'entraînement causé par le mauvais temps des deux derniers dimanches. Le R. C. L. est vainqueur par neuf points (trois essais, Bèthel, Vuarin, K. Guillot), à rien.

Le partie a été arbitrée, à la satisfaction générale, par M. Vigoureux du Lycée.

EQUIPES SECONDES

Match du Racing-Club de Lyon (2) contre Athlétique-Club et Jeux Olympiques (2). — Au coup d'envoi donné par l'A. C. L., les avants chargent, le ballon est bientôt ramené dans les 50 mètres ou les tenus se succèdent sans interruption. A la suite d'une mêlée, les avants du R. C. L. gardent le ballon, dribbles et un essai est alors marqué mais le but n'est pas réussi.

A la seconde mi-temps les avants chargent et le jeu porte dans les 22 mètres de l'A. C. L. qui se défend avec énergie par des tenus constants. Un peu avant la fin de la partie les avants du R. C. L. tallonnent bien le ballon dans les mêlées et les séries de passes s'organisent et il en résulte bientôt un essai. En somme jeu très dur et peu attrayant pour les spectateurs.

Finalement la victoire est restée au R. C. L. qui a triomphé par 6 points (2 essais: Drevet, Pommier) à rien pour l'Athlétique.

R. C. L. — Arrière: P. Stugocki; trois-quarts: M. Stugocki, Doz, Sommier, Pomies; demis: Chailion (cap), Roth; avants: Manrant, Pascal, Richard, Chabert, Bleicher, Drevon, Drevet.

A. C. J. O. L. — Arrière: Rolland; trois-quarts: Pireyre, Bailly, Fremion, Giat; demis: Oriol, Bonnard; avants: Liard, Marjollet, Clément, Castello, Maza, Reboul, A. Edmond, Berthilier.

BOURG. — Association athlétique du Lycée Lalande. — L'équipe seconde du Football-Club Régates Lyonnaises s'est rendue dimanche dernier à Bourg, jouer un match contre l'équipe première du Lycée Lalande de Bourg.

Cette dernière équipe, composée d'excellents éléments, avec un peu plus de science du jeu, deviendrait vite une équipe redoutable; elle a dû baisser pavillon devant l'équipe lyonnaise, qui a triomphé par 12 points (4 essais à 3 points (un essai), pour le Lycée Lalande. M. Rivierre, du F. C. R. L., arbitrait.

DIJON. — Racing-Club Bourguignon. — Dimanche, à Larrey, un certain nombre d'équipes appartenant au Racing, au Lycée Carnot et quelques joueurs de l'U.S.D. ont joué une partie d'entraînement au Grand Pré. Partie sans intérêt, jouée avec deux équipes incomplètes. Le terrain était très glissant (par suite du dégel). Les joueurs présents n'ont certes pas regretté cette petite partie. Les points n'ont pas été comptés. Dimanche 24 courant, l'équipe première du Racing-Club Bourguignon jouera un match comptant pour le Challenge de l'Est, contre l'équipe première de l'Union Sportive Dijonnaise.

BEAUNE. — Union Sportive Beaunoise. — Le match revanche entre l'Union Sportive Beaunoise (1) et le Racing-Club-Bourguignon (2) se jouera à Beaune le 10 mars prochain, sur le terrain de l'U. S. B.

L'équipe Beaunoise, qui a à cœur de sortir victorieuse, va s'entraîner sérieusement en vue de cette rencontre. Cet entraînement est également continué en vue du match que l'U. S. B. a convenu avec l'équipe du Racing-Club-Chalonais (2).

En attendant, souhaitons voir bientôt une rencontre de cette active société avec une équipe du Sport militaire du 11^e chasseur à cheval nouveaux adeptes du rugby, formant une excellente équipe composée d'anciens joueurs et qu'il serait intéressant de voir dans un match.

L'Union Sportive Beaunoise s'est entraînée, dimanche dernier, route de Gigny. Partie sans intérêt, les joueurs n'étant pas au complet. A signaler quelques nouveaux équipiers qui, pour leurs débuts, ont montré de bonnes dispositions.

Le match qui reste toujours conclu avec l'équipe seconde du Racing-Club Chalonais, se jouera très probablement à Chalon le 24 courant. BELIN.

CHALON-SUR-SAONE. — Racing-Club-Chalonais. — Dimanche après-midi l'équipe Dumonthier, au grand complet, s'est entraînée contre une équipe mixte composée des avants de l'équipe Gayet, des demis, trois-quarts et arrière de l'équipe Farcel. Le terrain, fort détrempé par suite du dégel, n'a pas permis un jeu très brillant. Remarquable cependant que les trois-quarts de l'équipe Farcel étaient très difficiles à débiter, malgré l'infériorité de leurs avants.

Les avants de l'équipe première sont priés d'être très exacts demain, dimanche, à l'entraînement à 2 h. 1/2.

ARCET.

Dimanche 17 Février 1901

5^{ME} CHAMPIONNAT DE CROSS-COUNTRY DU SUD-EST

ÉQUIPES ENGAGÉES

Union Sportive Dijonnaise (Société détenant le Championnat en 1900). — 1. Verpault, 2. Guyon, 3. Pommier, 4. Brocard, 5. Tortochot, 6. Mariet, 7. Chuchet, 8. Ali-zant, 9. Duclos, 10. Rouard (maillot blanc et vert).
Racing-Club Bourguignon. — 11. MM. Belin, 12. Bourreau, 13. Jacquette, 14. Bertrand, 15. Del Brenière, 16. Ravot, 17. Gémardin, 18. Bouchacourt, 19. Mairet, 20. Doyen (maillot noir et rouge).
Racing-Club Chalonais. — 21. MM. Bérard, 22. Bonnardot, 23. Mercey, 24. Blanchard, 25. Mourlot, 26. Dodet, 27. Gayet, 28. Pellétrat, 29. Pinard, 30. Joly (maillot gris).
Racing-Club de Lyon. — 31. MM. F. Raymond, 32. Drevon, 33. Roth, 34. Cagnon, 35. Mage, 36. Moissonnier, 37. Tharin, 38. Brochu, 39. Gaudillat (maillot or et noir).

NOS PRONOSTICS

Ainsi que nous l'annonçons d'autre part, demain aura lieu la finale du championnat de cross-country du Sud-Est. Nous essayons de donner quelques notes sur les principaux hommes qui se disputeront les premières places :
Belin, champion du Sud-Est des 400 et 1.500 mètres, gagnant des principales épreuves qui se sont disputées dans le Sud-Est, depuis la saison dernière, est bien le coureur le plus sympathique que nous connaissions.
Bourreau, un excellent coureur qui s'est imposé à l'attention des sportsmen, cette saison dernière et, en particulier dans le cross interclubs de l'U. S. D. Nous le verrons encore demain avec une chance de premier ordre.

Raymond, un jeune coureur, qui a déjà fait ses preuves en battant le record de l'heure du Sud-Est. Ce coureur, également excellent en cross, n'a pu faire valoir ses moyens cet hiver, par suite d'une fracture qu'il s'est faite le mois dernier en courant à Grenoble. Pas encore remis complètement, Raymond tiendra cependant bien sa place demain.
Drevon, sans avoir des moyens extraordinaires, est un coureur de première classe et sur lequel il faut compter, d'autant plus que demain il sera chez lui. En effet, la piste, quoique accidentée, changera des parcours quelque peu casse-cou de la région dijonnaise. Drevon, dis-je, pourrait bien causer une surprise à ses camarades.

Union Sportive du Collège de Chalon. — Le matin deux équipes ont commencé à travailler sous la direction de M. Chamoin, aidé de quelques radingmen Chalonnais. L'U. S. C. C. possède de bons éléments, excellents même, et je ne crois pas m'avancer trop en prévenant charitablement l'équipe Dumonthier du R. C. C. d'avoir à se méfier.

CROSS-COUNTRY

La demi-finale du Championnat à Dijon

Par un temps superbe, dimanche dernier, s'est disputée, à Dijon, la demi-finale du Championnat de cross-country du Sud-Est. La piste, très dure et vraiment accidentée, surtout au début, avait été tracée sur les données de M. Lambelot, vice-président du Comité du Sud-Est, par MM. Poillot, Décollogne, Catinot, du R. C. B.; Lambelot, Iteiz, Rouard, de l'U. S. D. Comme toujours elle se déroulait aux environs de Larrey.

Il est près de 3 heures lorsque les deux équipes se mettent en ligne.
L'équipe de l'U. S. D., qui comprend quelques débutants, se trouve renforcée par Tortochot, un ancien, ainsi que Gilbert qui, comme son camarade, ont fait partie de l'équipe de l'an dernier. Puis, voici Verpault, le vétéran de l'U. S. D.; les autres sont assez jeunes, mais promettent beaucoup.

Au R. C. B. la vaillante triplée Belin, Bourreau, Jacquette, puis Bertrand, Gémardin, Del Brenière, et Ravot, quatre courageux qui ont suivi assidûment les cross d'entraînement. L'équipe s'est complétée par trois footballeurs, Dbyen, Mairet et Bouchacourt, tous trois ayant plus de courage que d'entraînement pour faire le parcours ensemble.

D'abord le peloton file, emmené par Verpault. Dans la côte, la fameuse, que tous connaissent, le peloton ne tarde pas à s'égrener.
Devant le restaurant du Vieux-Silène, où a lieu l'arrivée, on attend avec anxiété. Beaucoup de sportsmen, membres des clubs, sont là. Enfin, trois coureurs apparaissent et bientôt Belin se détache pour gagner facilement au milieu des applaudissements. Bourreau finit à 15 m., battant Verpault à l'emballage.

Voici les résultats: 1. G. Belin (R. C. B.), en 54' 10"; 2. Bourreau (R. C. B.), à 15 mètres; 3. L. Verpault (U. S. D.), 4. Jacquette (R. C. B.); 5. Pommier (U. S. D.), 6. Guyon (U. S. D.), 7. Bertrand (R. C. B.), 8. Gilbert (U. S. D.), 9. Alizant (U. S. D.), 10. Ravot (R. C. B.), 11. Del Brenière (R. C. B.), 12. L. Tortochot (U. S. D.), 13. Gémardin (R. C. B.), 14. H. Doyen, A. Mairet, J. Bouchacourt, deal heat (R. C. B.), 18. Brocard (U. S. D.), 19. Mas-sion (U. S. D.), a abandonné.

Classement des équipes par points:
1. Racing-Club Bourguignon: 1, 2, 4, 7, 10, 11: 35 points.
2. Union Sportive Dijonnaise: 3, 5, 6, 8, 9, 12: 43 points.

Le Racing-Club Bourguignon viendra donc dimanche aux frais du Comité du Sud-Est disputer la finale aux clubs de Lyon et de Chalon.
L'équipe de cross-country du R.C.B. se rendra à Lyon, demain, dimanche. Elle partira de Dijon dimanche, à 5 h. 55. et arrivera à Lyon-Perrache à 9 h. 56 du matin. L'équipe sera accompagnée par quelques sociétaires.

D'autre part nous apprenons que l'Union Sportive Dijonnaise, qui détient le championnat du Sud-Est depuis deux ans, ne se tient pour battre et viendra également à ses frais essayer de prendre une revanche à Lyon. Dans ces conditions la finale promet d'obtenir un succès que nul ne prévoyait.

Grande Fête de Bienfaisance au Palais de Glace
Ce soir l'Œuvre lyonnaise du sauvetage de l'Enfance donnera au Palais de Glace une grande fête de bienfaisance, dans laquelle figure une intéressante partie sportive, notamment des assauts d'escrime avec des maîtres parisiens, un match de hockey et des courses sur glace; gala à l'issue de la fête.

Lyon contre Genève.
L'équipe première du Football-Club Régates Lyonnaises poursuivant méthodiquement son entraînement en vue des matches de championnat, se rendra demain à Genève, pour matcher contre l'équipe du Servette Football-Club. On se rappelle la venue des Genevois à Lyon au mois de décembre dernier; c'est donc la revanche de ce match qui se jouera dimanche à Genève. Nul doute que l'équipe lyonnaise, renforcée ces temps derniers de nouveaux et excellents éléments, saura encore tenir sa réputation de première équipe du Sud-Est.

Comité des Alpes

Les Championnats de football
C'est demain à 2 h. 1/2 — pour 3 heures — que le Comité régional des Alpes inaugurera la série de ses championnats par la rencontre du Cercle Sportif Grenoblois et du Stade Grenoblois.

Malgré certaines grosses déflections qui seront mal comblées par de nouvelles rentrées, nous croyons encore à la victoire du Stade Grenoblois. Nous n'avons pas encore la composition officielle des équipes.

Le match se jouera sur le terrain du Stade et sera, probablement, arbitré par Chevallier, capitaine de l'équipe première de l'Union sportive Chambérienne.

Puisque nous en sommes aux Championnats, félicitons donc sans réserve nos Sociétés Grenobloises, le C. S. G. et le Lycée qui, dans le seul but d'être agréables au Comité régional, comme aussi pour assurer le maximum de la recette à l'U. S. F. S. A. viennent de décider de faire clore leurs terrains de jeu chaque fois qu'un match de championnat s'y jouera. C'est là un joli désintéressement auquel nous sommes très heureux d'applaudir des deux mains.

Grenoble contre St-Marcellin. — Le Stade Grenoblois devait jouer dimanche dernier contre l'Union sportive Saint-Marcellinoise. Une lettre, très tardive, arrivée dans l'après-midi de samedi, n'a pas permis au Stade d'effectuer le déplacement.
Il est très regrettable de voir, maintenant, les Sociétés d'alentour suivre les mêmes errements que les Athlétique-Club de Lyon et les Stade Grenoblois...

MONTÉLIMAR. — Société Athlétique du Collège.
— Cette association scolaire a fait courir dimanche dernier de Montélimar sur une distance de 12 kilomètres, un cross tracé par MM. Vey et Pellegrin. Voici les résultats:
1. Mathieu, 2. Cauffier, 3. Rizoul, 4. Morin, 5. Guiraud, les autres ont abandonné.

OLD ENGLAND Girls Tailor (Fillettes)
A NOS CORRESPONDANTS
Nous prions nos correspondants de nous faire parvenir toutes leurs communications le jeudi au plus tard, à nos nouveaux bureaux: 15, Place Bellecour, Lyon.

A NOS CONFRÈRES
Nous prions nos confrères de bien vouloir nous faire désormais le service d'échange à nos nouveaux bureaux: 15, Place Bellecour.

INSTITUT D'AÉRO-PIESO-THERMO-THÉRAPIE

8, rue Cardinet, PARIS. — 3, place Bellecour, LYON.
Les affections les plus rebelles, les plus anciennes comme les plus récentes de la peau et du cuir chevelu; celles réputées mêmes incurables, telles que lupus, cancer, tuberculose, eczéma, psoriasis, impétigo (croûtes, de lait), teignes, pelade, syco-sis, etc., sont traitées et guéries radicalement sans crainte de récidive.



LA MUTUELLE NATIONALE

Société de prévoyance et d'assurances mutuelles sur la vie, approuvée par le Conseil d'Etat, autorisée par décret présidentiel du 18 décembre 1895, fonctionnant sous le contrôle direct de l'Etat, constituée à chacun, en 12 ans, un capital espèces permettant à tous la création, soit d'une dot, soit d'une pension de retraite, avec garantie de remboursement, en cas de décès. On verse depuis 5 francs par mois et pendant 10 ans seulement.

Table with columns for 'SOUSCRIPTIONS RÉALISÉES' and amounts in francs for various dates from 1896 to 1900.

Des ces chiffres, le dernier trimestre figure pour une somme de 5.438.400 francs.
Nulle part, dans les annales de l'assurance-vie, on ne rencontre une Société ayant trouvé après du public des sympathies aussi vives et ayant obtenu des succès aussi prompts et aussi considérables dans le même laps de temps.



Manufacture Lyonnaise des Biscuits Germain, Société Anonyme Capital 1.600.000 F.

PHARMACIE DU SERPENT
32, rue Lanterne, LYON
NOUVEAU RABAIS — DÉTAIL AU PRIX DU GROS
Le Grand Dèbit est une Garantie de la Bonne Qualité

CH. MORETTON & C^{ie}
LYON — 9, place des Jacobins, 9 — LYON
PIANOS et ORGUES
CHOIX CONSIDÉRABLE ET PRIX RÉDUITS
VENTE au Comptant ou avec 3 Ans de Crédit
LEÇONS de HARPE CHROMATIQUE sans PÉDALE
VENTE ET LOCATION

Grands Magasins DES
CORDELIERS
LYON
Lundi 18 Février et Jours suivants
GRANDE MISE EN VENTE DE
Gants - Dentelles - Fleurs et Parfumerie
Pendant la journée du LUNDI 18 FÉVRIER il sera distribué un BOUQUET de FLEURS DE NICE à tout acheteur

GRAND HOTEL DES BEAUX-ARTS
LYON
Ascenseur Téléphone 4-75
A proximité des Secrétariats de Courses et Tramways conduisant aux Hippodromes
Maison très recommandée aux Sportsmen, aux Propriétaires, Gentlemen-Riders, Éleveurs, etc.
Salles de Bains et de Douches — Éclairage électrique et Chauffage à vapeur

Ecole de Dressage du Bourbonnais
A CHAMPEU, près MOULINS-SUR-ALLIER
(ROUTE DE PARIS)
COMTE DE CLERVAL, DIRECTEUR
Entraînement, Pension, Dressage, Præsentation à tous les concours de la région. — Leçons de guides et d'équitation, accompagnement, vente de chevaux de luxe, de service, de chasse, d'armes, de pur sang et demi-sang. — Location de chevaux de selle. Dressage spécial des chevaux à l'obstacle.

CONSTITUTION D'UN CAPITAL par l'ÉPARGNE
Polices remboursables à 100 ou à 500 francs dans le délai de 1 à 20 ans et au-delà au choix du souscripteur.
SIX Répartitions ou Tirages par an
15 Janvier, 15 Mars, 15 Mai, 15 Juillet, 15 Septembre, 15 Novembre
SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE
POUR FAVORISER le DÉVELOPPEMENT de l'ÉPARGNE
SIÈGE SOCIAL: Rue du Bât-d'Argent, 2, LYON
Versements à partir de 1 fr. par mois suivant tarif

Chasseurs et Pêcheurs
TISSUS SPÉCIAUX
LAINE NATURELLE — IMPERMÉABLE
A. POIRET 21, rue des Deux-Écus, 21
Diplôme d'honneur et Médailles aux Expositions
Envoi franco d'échantillons

ONGUENT CHEVAUX.
HEVID
Le Hevid est le meilleur préservatif des maladies du pied des espèces chevaline et bovine. Il pénètre admirablement le tube corne, le nettoie et remet en bon état, en quelques semaines, le sabot le plus sec et le plus cassant.
En vente chez les Vétérinaires, Pharmaciens, Serriers & Maréchaux ferrés

COMPTOIR CENTRAL de MÉDAILLES
Breloques et Insignes Artistiques
Robert ENAULT
DIRECTEUR
78, rue Réaumur, PARIS
Fournisseur des Clubs importants de Lyon; et à Paris: U. V. F.; U. S. F. S. A. de toutes Sociétés et Journaux de Sports. — MAISON SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉE.

LA VELOUTINE
Grande Liqueur Hygiénique et de Dessert
SABRE & C^{ie}
LYON, Rue Garibaldi, 141, LYON
LA VELOUTINE composée d'une variété spéciale de plantes alpestres, se recommande par sa finesse à tous les gourmets.
C'est la Liqueur de table par excellence et le complément indispensable d'une bonne digestion

MAISON A. REY
FONDÉE EN 1807
M. MAROKY, SUCCESSEUR
GRAND CHOIX DE
Musique Française
et Étrangère
500 fr. en ciré — 530 fr. en vernis
PIANOS EN PALISSANDRE
Garanti sur Facture
MAISON LA PLUS IMPORTANTE ET VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ

L. DOSSUNET
BREVETÉ S. G. D. G.
Constructeur d'Embarcations de plaisance
Voiles de Mer, Yoles-Gigs et Outriggers
A l'Écluse de Joinville-le-Pont (Seine)
FOURNISSEUR DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS
De France et de l'Étranger
Médailles d'Or et Diplôme d'honneur
Aux Expositions Universelles et Internationales
De Paris et Toulouse
1878 - 1879 - 1887 et 1889

Les ANNONCES
sont reçues
AU
BUREAU DU JOURNAL
15
Place Bellecour
LYON